

NOALIS & Vous

Le journal des locataires de Noalis / n°5

Juillet
2022



VOTRE ESPACE LOCATAIRE

DISPONIBLE SUR SMARTPHONE

EDITO

Essence, gaz naturel, électricité... depuis la fin d'année 2021, le prix des énergies s'envole. Conscients du rôle majeur que les bailleurs sociaux ont à jouer dans cette crise, nos services restent pleinement mobilisés pour vous assurer le meilleur accompagnement possible dans cette période complexe.

Le montant des aides financières accordées par l'Etat dans le cadre du bouclier tarifaire n'étant pas connu au printemps, nous avons décidé de repousser l'envoi de la régularisation des charges des locataires en chauffage collectif au gaz, après la perception des aides. Vous trouverez dans ce numéro les explications détaillées de votre relevé individuel, ainsi que les coordonnées du service à contacter en cas de difficulté.

Plus que jamais, économiser l'énergie devient essentiel. Pour y parvenir, c'est à chacun d'entre nous d'adopter un comportement éco-responsable en appliquant quelques astuces partagées dans ce journal pour limiter sa consommation d'énergie au quotidien.

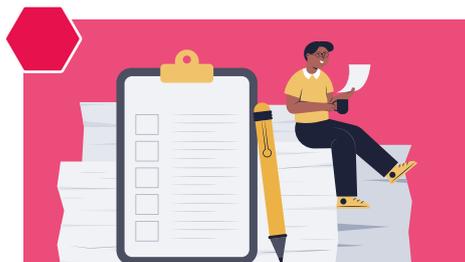
Sur le plan patrimonial, vous le voyez dans chaque édition, Noalis investit dans la rénovation de ses logements pour qu'ils soient moins énergivores et pour améliorer votre confort. Dans les 5 années à venir, nous investirons 50 millions d'euros dans la réhabilitation et les travaux programmés de notre parc immobilier pour qu'il reste économe et attractif.

Enfin, parce que votre satisfaction est notre priorité, nous avons renforcé nos équipes de terrain en charge de la tranquillité résidentielle, et développé un nouvel outil de communication digitale pour rester facilement en contact avec vous via une application mobile locataire.

Pour en savoir plus, toute l'équipe Noalis vous invite à lire ce journal et vous souhaite un bel été !

Jean-Luc Leydier Delavallade

Président du Conseil d'Administration de Noalis



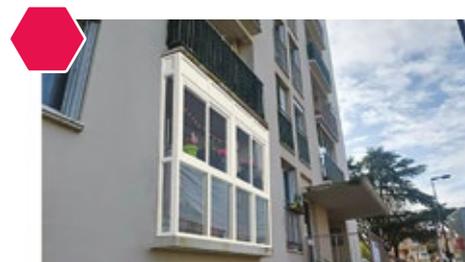
ON VOUS DIT TOUT
ENERGIE : MIEUX COMPRENDRE LA
RÉGULARISATION DES CHARGES

p.3



DES PROJETS QUI VOUS PARLENT
NOALIS LANCE UNE APPLICATION
MOBILE DÉDIÉE À SES LOCATAIRES

p.5



AGIR POUR VOUS
DE NOUVELLES MENUISERIES SUR
LA TOUR W3 À SOYAUX (16)

p.7

Noalis 

Groupe ActionLogement

ELECTION DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES, VOS VOTES COMPTENT !

Choisir ses représentants, c'est choisir ceux qui seront associés aux décisions pour améliorer votre logement, votre immeuble et votre quartier. Alors pensez-y et votez, ils sont réélus tous les 4 ans.

Les représentants de locataires agissent en continu au service du bien vivre des résidents. Leur association se fait le relais de vos questions, vos remarques ou vos attentes. **Le 8 décembre 2022**, les locataires de la société Noalis éliront **3 représentants**, membres à part entière du Conseil d'Administration.

Le vote aura lieu par correspondance avec un système d'enveloppe T, ou par voie électronique. Toutes les précisions vous seront fournies en temps utiles dès le mois de septembre.

FIN SEPTEMBRE

Vous recevrez avec votre avis d'échéance une lettre d'information relative à cette élection expliquant les modalités de vote et d'éligibilité.

LE 17 OCTOBRE

Les listes des candidats devront être déposées au siège de la société avant le 17 octobre. Elles seront ensuite communiquées aux locataires.

FIN NOVEMBRE

Vous recevrez par La Poste les programmes des candidats et le matériel de vote (bulletins de vote, enveloppe vierge, enveloppe T).

JEUDI 8 DÉCEMBRE

Jour de dépouillement du scrutin au siège de la Société Noalis sous la responsabilité de la commission électorale. Les résultats seront communiqués par affichage et dans le prochain numéro de Noalis & Vous.

ASSOCIATIONS ET REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

Les associations de locataires vous représentent et défendent vos intérêts. Elles siègent au conseil d'administration de Noalis via leurs représentants élus pour 4 ans. Pour toute information sur votre logement ou votre cadre de vie, vous pouvez les contacter aux coordonnées suivantes.

CSF LIMOGES

40, rue Charles Silvestre
87100 LIMOGES
udcsf87@wanadoo.fr
05 55 37 52 26
Représentant élu :
Jean-Pierre RIVET

CNL 16

4, rue Marcel Cerdan
16800 SOYAUX
cnlcharente@gmail.com
05 17 20 49 51
Représentante élue :
Anne-Marie ROCHE-MAINDRON

DAL 16

24, boulevard Léon Blum
16800 SOYAUX
droitaulogement.charente@sfr.fr
05 16 75 92 49
Représentante élue :
Zinayida RABOUTE

Vous pouvez également contacter les 2 associations suivantes présentes sur notre patrimoine :

AFOC

Maison des Syndicats
10 rue Chicoutimi
16000 ANGOULEME
afoc16@orange.fr
05 45 37 52 36

CLCV

Résidence Hildesheim
Bd Jean Moulin
16000 ANGOULEME
udclcv@orange.fr
05 45 61 08 96

LE PRÉLÈVEMENT SEPA : LA SOLUTION POUR FACILITER VOS PAIEMENTS

Grâce au prélèvement bancaire, vous n'aurez plus à vous soucier de régler votre loyer à temps, ce qui vous évitera les désagréments des relances. Ce mode de paiement est entièrement gratuit, et vous pouvez l'annuler à tout moment. Si vous n'avez pas de compte courant, il est possible d'effectuer le prélèvement sur les livrets A.

Vos remboursements sont également facilités : le délai pour effectuer un virement est bien plus rapide que le remboursement par chèque.

Vous avez le choix sur la date de prélèvement **automatique sur votre compte** : le 1er, 6, 10 ou 15 du mois, afin de répondre au mieux à vos besoins.

N'attendez plus, sachez que 78% de nos locataires ont déjà opté pour ce mode règlement.

Pour souscrire au prélèvement automatique, rien de plus simple :

- **Téléchargez sur notre site internet** www.noalis.fr/payer-mon-loyer/ le mandat de prélèvement SEPA à compléter et signer, et l'envoyer avant le 25 du mois, accompagné d'un RIB à l'adresse mail gestionjuridique@noalis.fr
- **Par téléphone**
Service Gestion Locative : 05 16 42 35 55
- **ou par courrier**
Noalis - Service Gestion Locative : 11 rue d'Iéna, CS 52119 / 16021 ANGOULÈME Cedex



ENERGIE : MIEUX COMPRENDRE LA RÉGULARISATION DES CHARGES



Chaque année, Noalis procède au calcul de la régularisation des charges de l'année précédente. Ainsi, vous avez reçu ou vous allez recevoir prochainement votre relevé individuel : l'occasion de décrypter votre régularisation des charges, et de vous donner quelques astuces pour mieux gérer votre dépense énergétique face à l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité.



Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré
au capital de 40 143 696 €
RCS Limoges B 561 820 481
SIRET 561 820 481 00019 - APE 6820A
Siège Social : 161 rue Armand DUTREIX CS 80028 - 87001 LIMOGES CEDEX 1

N° UG : 008670
HP : AN03
Date d'entrée : 1/09/02
Date de sortie : 14/02/20
OBJET : **Régularisation des charges**
Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Soit 366 jours (A)

REFERENCE : 020273 00



Pour tout renseignement sur ce décompte
contacter le 05.16.42.35.55

Nombre de jours chauffés dans l'année : 228 (A)
Votre présence dans le logement 045 jours (B) dont 045 chauffés (B')

Nature de la charge	Base de Répartition Groupe (C)	Votre base Répartition (D)	Unité de Répartition	Dépenses Groupe (E)	Votre Quote-part (*) (F)
Taxe Enlèv. Ordures Mén.	12209,02	90,00	TOM	17256,00	15,64
Espaces Verts	12209,02	90,00	ESV	1617,08	1,47
Contrat Sanitaire	105,00	1,00	Unité	4722,12	5,53
Electricité des Communs	12209,02	90,00	ElecCommun	5882,25	5,33
Nettoyage des Communs	12209,02	90,00	NetCommun	11376,70	10,31
Entretien Réseaux	12209,02	90,00	ElimRejets	462,00	0,42
Désinsectisation	105,00	1,00	Desinsect	814,28	0,95
Chauffage - Prestation	7138,78	47,23	Pres.Chauf	6157,25	8,04
Chauffage - Combustible	7138,78	47,23	Comb.Chauf	30464,16	39,78
Chauffage - Electricité	7138,78	47,23	Elec.Chauf	1588,98	2,07
Consommation Eau Chaude	2689,00	1,00	M3	25079,04	0,00
Compteurs Eau Chaude	105,00	1,00	Unité	4338,30	5,08
Consommation Eau Froide	5176,00	2,00	M3	19353,75	7,48
Compteurs Eau Froide	105,00	1,00	Unité	4138,65	4,85
Eau des Communs	12209,02	90,00	EauCommun	67,42	0,06

A noter : (*) Votre Quote-part est le résultat de la formule de calcul suivante : (F) = (E) / (C) X (D) X (B) / (A)
(En fonction de la date de Mise en Service du programme)

Nature de la charge	Début Période	Fin Période	Dépenses Réelles	Vos acomptes	A Régulariser
Charges Générales	1/01/20	14/02/20	39,65	47,41	-7,76
Chauffage	1/01/20	14/02/20	49,89	27,34	22,55
Eau Chaude	1/01/20	14/02/20	5,08	29,87	-24,79
			Total à Régulariser (**):		

A noter : (**) Le total à régulariser est le résultat entre vos acomptes et les dépenses réelles durant votre période d'occupation du logement.

Relevés de compteurs			
Nature	Ancien Index	Nouvel Index	Consommation
CptEauFrd	0		
CptEauFrd	0		
CptEauCha	0		
CptEauCha	0		
CptEauFrd	38	39	1
CptEauFrd	98	99	1

Curos.

Papillon à joindre à votre règlement

VOTRE AVIS DE RÉGULARISATION DE CHARGES EN DÉTAIL :

- Liste des charges de votre logement et montant
- Total des charges = dépenses de votre bâtiment ou cité
- Période régularisée
- Surface de votre bâtiment/cité, ou nombre total d'équipements
- Surface ou nombre d'équipements dans votre logement
- Temps de présence et nombre de jours chauffés
- Montant des charges imputées à votre logement : $2/4 \times 5$.
- Montant des provisions payées
- Votre reliquat = 7-8 : soit un solde positif et donc un montant restant à payer par le locataire, soit un solde négatif et donc un montant qui vient en déduction sur le loyer suivant.
- Consommations individuelles

Le service des charges se tient à votre disposition pour toute question :

05 16 42 35 55

gestionjuridique@noalis.fr

Que dois-je faire en cas de difficultés de paiement ?

Si la somme à nous rembourser est trop élevée, vous pouvez bénéficier, sur demande, d'un étalement de la somme sur quelques mois. Pour cela, contactez-nous sans tarder via l'extranet locataire ou au 05 16 42 35 55.

assistance@noalis.fr

BONNES PRATIQUES POUR CONSOMMER MOINS, COMMENT ÉVITER LES MAUVAISES SURPRISES ?

ECONOMIES D'ÉNERGIES, J'AGIS !

Aujourd'hui, chaque foyer possède plus d'une centaine d'équipements électriques. Avec la hausse des prix du gaz et de l'électricité, économiser l'énergie devient essentiel. Adopter un comportement éco-responsable, c'est préserver l'environnement, économiser les ressources et éviter les surconsommations inutiles. Cela commence par des gestes simples qui pourront vous aider à réduire votre empreinte écologique et vos factures...

LE CHAUFFAGE

Astuces :

- Aérez votre logement 10 minutes chaque jour pour assécher l'air.
- Fermez les volets la nuit et en votre absence pour conserver la chaleur.
- Dans les pièces inoccupées, maintenez une température hors gel.

ÉCO-GESTES

Température de confort : 19°

- Respectez les températures de confort :
 - 17° dans les chambres,
 - 19° dans les pièces à vivre
 - et 20° dans la salle de bains.
- Si vous baissez de 1 degré la température de votre pièce, vous économisez 7 % d'énergie.
- Évitez le chauffage d'appoint individuel.

L'EAU, LA ROBINETTERIE ET LES SANITAIRES

Attention, une fuite d'eau coûte cher !

Des mesures simples de prévention sont à respecter afin d'éviter un dégât des eaux :

- Contrôlez fréquemment votre compteur d'eau pour détecter une fuite éventuelle.
- Vérifiez régulièrement les joints d'alimentation en eau des équipements.
- Veillez à la conformité de votre installation de machine à laver ou de lave-vaisselle, en arrivée d'eau et évacuation.

ÉCO-GESTES

- Préférez la douche au bain (1 bain = 5 douches)
- Ne laissez pas couler l'eau inutilement lors de votre douche, du brossage de dents, du lavage des mains...
- Soyez attentif aux fuites d'eau (robinets, chasse d'eau...).

L'ELECTRICITE

- Pensez à débrancher les appareils qui ne servent pas : même éteints, ils consomment de l'électricité !
- Eloignez autant que possible votre réfrigérateur de vos appareils de cuisson et assurez-vous que l'air circule normalement autour.
- Nettoyez régulièrement vos équipements (dégivrer, aspirer la grille arrière, changer les joints) afin de diminuer leur consommation électrique.
- Réglez correctement votre ballon d'eau chaude et optez pour une température entre 55°C et 60°C.

ABSENTS POUR PLUSIEURS JOURS ? ADOPTEZ LA TRANQUILLE ATTITUDE !

- Fermez le ou les robinets d'arrivée d'eau.
- En période froide, laissez le chauffage en position mini.
- Veillez à ce que les canalisations d'eau soient bien protégées du gel.
- Débranchez l'antenne TV.

INITIATION RUGBY DANS LES QUARTIERS PARTENARIAT ASSOCIATION SA XV ET NOALIS



Dans le cadre de son partenariat avec le Pôle d'Animation Sportive Socio-Educative (ASSE) du SA XV Charente, Noalis a organisé des jeux-concours à destination de ses locataires charentais.

Chacun d'entre eux a reçu un mail dans lequel un formulaire de participation était à remplir. Les gagnants ont ensuite été désignés par un tirage au sort. Ainsi, une vingtaine de locataires (10 adultes et 10 enfants) ont pu assister gratuitement à des matchs du SA XV. Ce Pôle d'Animation organise également pendant les vacances scolaires des séances de découverte du rugby sous forme de « City-stade » dans les principaux quartiers de l'agglomération d'Angoulême.

NOALIS LANCE UNE APPLICATION MOBILE DÉDIÉE À SES LOCATAIRES



Téléchargez l'application « Mon espace locataire Noalis », et accédez à l'extranet locataires sur votre smartphone ! Un service gratuit et réservé aux locataires Noalis.

Fin 2020, Noalis avait lancé l'extranet locataire Noalis pour faciliter vos démarches au quotidien. Votre espace locataire est désormais également disponible via **l'application mobile « Mon espace locataire Noalis »**. Grâce à ce nouvel outil de communication, restez en contact avec nos services et retrouvez toutes les informations et services liés à votre logement et à votre résidence **directement sur votre smartphone**.

Une fois votre compte créé, cette appli vous permet d'effectuer gratuitement de nombreuses démarches courantes en ligne :

- **consulter le solde de votre compte**, payer votre loyer en toute sécurité, visualiser la liste des dernières opérations,
- **mettre à jour vos données** personnelles et votre assurance habitation,
- **télécharger vos avis d'échéance**, nous transmettre des pièces justificatives par fichier ou simple photo,
- **ou encore saisir et suivre vos réclamations** techniques ou vos demandes administratives.

Avec cette application utile et pratique, vous accédez facilement à vos contacts utiles (interlocuteurs Noalis et entreprises sous contrat pour l'entretien de vos équipements et votre résidence)

Soyez alertés des événements majeurs au sein de votre résidence ou quartier !

Vous pourrez consulter les actualités du moment concernant votre résidence, votre quartier, votre bailleur. Vous recevez des notifications pour être informé des actualités qui vous intéressent (coupures ou pannes diverses et dates d'intervention prévues, campagnes d'intervention technique, nouveau service, etc...).

Plus besoin de vous déplacer ou nous appeler, vous pouvez donc faire vos démarches en toute autonomie via votre espace personnel locataire depuis votre ordinateur ou votre smartphone.

À SAVOIR

L'appli « Mon espace locataire Noalis » sera disponible gratuitement en téléchargement sur IOS (App store) et Android (Google Play) à partir de juillet 2022. Pour accéder à son compte, vous devez d'abord entrer votre référence client indiquée sur l'avis d'échéance. Si vous avez déjà activé votre compte sur l'espace locataires Noalis, connectez-vous avec **le même identifiant et mot de passe**. Dans le cas contraire, créez un compte en complétant les informations demandées : numéro de compte client, Nom et Prénom, date de naissance. Et n'oubliez pas de valider l'inscription à partir du mail de confirmation que vous recevrez sur votre boîte mail. En cas de besoin, nos services clients vous accompagneront dans la création de votre compte et vous proposeront des démonstrations.

www.noalis.fr



SERVICE TRANQUILLITÉ RÉSIDENTIELLE ET COHÉSION SOCIALE : L'ÉQUIPE SE RENFORCE

Un service pour le bien vivre ensemble

Pour veiller au quotidien à votre cadre de vie, Noalis a mis en place un service Tranquillité Résidentielle et Cohésion Sociale. Ces collaborateurs sont à vos côtés au quotidien sur le terrain, tout au long de votre bail, pour assurer le bien vivre ensemble. Ils interviennent sur tout le patrimoine de Noalis.

Depuis sa création en juin 2019, le service est composé de 2 Chargés de Tranquillité Résidentielle. L'un est présent sur les départements de Charente, Charente-Maritime et Gironde et le second sur les départements de Haute-Vienne et de Corrèze. Face à l'augmentation des réclamations locataires, l'équipe a été renforcée afin de maintenir une qualité de service, avec **l'arrivée de deux collaborateurs supplémentaires**, le premier en janvier 2022 sur le département de Haute-Vienne et le second depuis le mois de mai 2022 sur Cognac et la Charente-Maritime.

Vous pouvez donc dès à présent trouver écoute et réactivité auprès de cette équipe élargie.

Lory, salariée depuis 6 ans chez Noalis, a choisi d'intégrer le poste de Chargée de Tranquillité Résidentielle à Cognac : « Pour moi ça a toujours été une évidence d'être au plus près des gens, l'échange, le dialogue, aider à trouver des solutions, la médiation. »

Pour contacter le service tranquillité résidentielle et cohésion sociale :

Saisissez votre demande via votre espace locataire

Par mail contact@noalis.fr

Ou par téléphone 05 16 42 35 00



BIENTÔT 17 LOGEMENTS NEUFS EN PLEIN CENTRE D'ANGOULEME (16)



Début mai, au cœur du quartier Victor Hugo, Noalis a posé la première pierre de la résidence **Le Renouveau à Angoulême (16)**.

Sur cette friche urbaine qui abritait des garages et plus anciennement le parking de Mr Bricolage, la construction d'un nouveau lieu de vie a démarré. Fin 2023, 17 appartements y seront proposés à la location : dix au titre de la reconstitution de l'offre ANRU* de Bel-Air Grand Font (sept type 3 et trois type 4), et sept dans le cadre du programme Action Cœur de Ville (six type 2 et un type 3). Avec une loggia et une place de stationnement pour chaque logement, cette résidence offrira un nouveau cadre de vie agréable en centre-ville à tarif abordable. (*ANRU : Agence Nationale de la Rénovation Urbaine)

RETROUVEZ-NOUS SUR YOUTUBE !



Sur la chaîne Noalis, vous trouverez : des retours en images sur les événements organisés (inaugurations, poses de première pierre,...), des vidéos de notre web-série « Noalis & Action Cœur de Ville », des témoignages clients, des contenus sur notre marque Yellome et sur les outils mis à votre disposition,... Et bien d'autres sujets !

N'hésitez pas à vous abonner pour ne pas manquer les prochaines vidéos !



DE NOUVELLES MENUISERIES SUR LA TOUR W3 À SOYAUX (16)

Pour améliorer la sécurité et le confort de ses locataires, Noalis investit dans des travaux de remplacement des menuiseries extérieures de la tour W3 à SOYAUX (16).

La tour W3 située Rue des Frères Pélissier à Soyaux est un ensemble immobilier de 87 logements, répartis sur 14 niveaux (plus de 28 mètres de hauteur), et desservis par 2 ascenseurs (un pour les étages pairs et un pour les étages impairs). Les travaux portent sur l'amélioration thermique de l'enveloppe du bâtiment, et sur l'amélioration de la sécurité intrusion des logements des niveaux rez-de-chaussée et 1er étage (9 logements). Ils sont effectués en milieu occupé.

AMELIORATION THERMIQUE DU BATIMENT :

Nous remplaçons l'intégralité des menuiseries extérieures des logements par des châssis PVC répondant aux nouvelles normes thermiques en vigueur. Les occultations persiennes sont également remplacées par des volets roulants lors de cette opération.

SECURISATION DES LOGEMENTS niveaux rez-de-chaussée et 1er étage. Mise en place de baie coulissante en aluminium sur le balcon existant afin de créer une loggia et un espace clos confortable pour les locataires.

Les travaux ont débuté en septembre 2021 et devraient prendre fin au 3ème trimestre 2022. Les approvisionnements pour la dépose des anciennes menuiseries et la pose des nouvelles sont réalisés par l'extérieur.



RESTRUCTURATION ET RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE LE PRINTEMPS À LIMOGES (87)



« La résidence Bas Chinchauvaud, proche de la gare de Limoges (87), profite du grand lifting opéré lors de sa restructuration/réhabilitation pour adopter un nouveau nom, résidence Le Printemps. »

DU NOUVEAU EN ACTION CŒUR DE VILLE À TULLE (19)



Noalis intervient sur l'Est de la Nouvelle-Aquitaine dans des centres anciens, pour acquérir et améliorer des bâtiments vacants dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville. En Corrèze, trois chantiers de réhabilitation sont engagés dans le centre ancien de TULLE.

Sur sollicitation et avec l'aide de la ville, Noalis a lancé les travaux de réhabilitation de **trois immeubles anciens** vacants depuis plus d'une dizaine d'années **en plein cœur de ville de TULLE**. Chaque immeuble fera l'objet d'une démolition partielle suivie d'une reconstitution pour permettre la création de 9 appartements au total de 1 à 2 chambres financés **dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville**, répartis comme suit : **rue Alverge**, 5 logements / **rue de la Barrière**, 2 logements / **rue Saint-Martial**, 2 logements. Un autre projet (plus récent) de réhabilitation est programmé à TULLE pour un démarrage de chantier prévu cette fin d'année 2022 : **Ilot Maison**, 20 logements Yellome pour jeunes actifs avec l'appui du fonds friche et en lien avec l'EPF Nouvelle-Aquitaine. Noalis donnera ainsi une seconde vie à des ensembles immobiliers aujourd'hui délabrés et menaçant périls, tout en conservant l'esprit architectural local, pour offrir des logements fonctionnels selon les standards du logement neuf.



DEVENEZ PROPRIETAIRES

A SAISIR ! Dernière opportunité

BOISSEUIL (87)
Les Bessières
Pavillon T4
en location-accession
T4 - 172.500 €



A SAISIR !

GOND PONTouvre (16)
Les Sablons
Terrains à bâtir de 378 à 540 m²
A partir de 40 200 €



A SAISIR !

PUYMOYEN (16)
Les Champs de Peusec
Terrains à bâtir de 400 à 836 m²
A partir de 33 000 €



Contactez Sandrine Alary : 05.16.42.36.31

Contactez Olivier Michel : 05.16.42.36.15

VOUS PARTAGER

SUCRÉE OU SALÉE : PARTAGEZ VOTRE MEILLEURE RECETTE !

Nyhade, locataire à Angoulême, vous propose de réaliser un tajine de crevettes à la chermoula.
A vos fourneaux !

Tajine de crevettes à la chermoula (pour 6 personnes)

Ingrédients

Pour le tajine :

- 1kg de crevettes
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- 4 tomates concassées ou 400g de pulpe de tomate
- 1 c. à café de tomate concentrée
- 4 c. à soupe d'eau
- 1 bol de chermoula (6 c. à soupe)

Pour la chermoula :

- 1 bouquet de coriande
- 1 bouquet de persil
- 6 gousses d'ail
- Le jus de 2 citrons
- 3 c. à café de cumin
- 3 c. à café de paprika
- 1 c. à café de sel
- 15 cl d'huile d'olive
- 1 c. à café de harissa ou de flocons de piment

Préparation (30 minutes)

POUR LE TAJINE :

- Décortiquez les crevettes
- Dans un plat à tajine ou une cocotte en fonte, déposez les tomates concassées ou la pulpe de tomate, le concentré de tomate, la sauce chermoula, l'huile d'olive et l'eau.
- Laisser mijoter 10 minutes à couvert pour obtenir une sauce liée.
- Ajoutez les crevettes, mélangez, puis poursuivez la cuisson à couvert pendant 10 minutes.

POUR LA CHERMOULA, 2 méthodes :

- Ecrasez le persil, la coriande (tiges comprises), les épices et l'ail dans un mortier. Transvasez dans un bol puis ajoutez l'huile d'olive et le citron. Mélangez puis conservez dans un bocal hermétique.
 - Dans un hachoir, mixez grossièrement les herbes, les épices et l'ail. Ajoutez l'huile d'olive et le citron puis transvasez dans un bocal hermétique.
 - Rectifiez l'assaisonnement si besoin.
- Cuisson : 20 minutes



Partagez vos meilleures recettes !

Ecrivez-nous à : Noalis - Service Communication - 11 rue d'Iéna - CS 52119 - 16021 Angoulême Cedex, ou par mail m.dafonseca@noalis.fr
N'oubliez pas de joindre une photo !